

Le Cardamine trifolia L. dans la Suisse occidentale

Autor(en): **Pittier, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **23 (1887-1888)**

Heft 97

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le *Cardamine trifolia* L. dans la Suisse occidentale,

par H. PITTIER

En 1884, un botaniste français découvrait, non loin du Locle, sur la rive suisse du Doubs, une riche station du *Cardamine trifolia* L. Les conditions dans lesquelles la plante s'y trouve ne laissent subsister aucun doute sur son indigénat, et du reste, comme on le verra plus loin, l'existence de cette espèce dans notre Jura est corroborée par des observations antérieures.

A la session de 1885 de la Société helvétique, au Locle, M. Tripet, professeur à Neuchâtel, distribua à ses collègues de la section de botanique des échantillons provenant de la station nouvellement découverte et donna à cette occasion quelques explications topographiques, tout en émettant l'affirmation que la plante n'avait pas jusqu'alors été découverte en Suisse ¹.

Or, en 1882, M^{me} Helen C. Ward, femme de M. Michael-F. Ward, notre honoré collègue de la Société vaudoise des sciences naturelles, et elle-même auteur d'un magnifique album botanique dont les motifs ont, pour la plupart, été pris dans la flore de Rossinières ², m'informait que, déjà en 1874, elle avait cueilli le *Cardamine trifolia* L. dans les environs de cette localité. J'avoue que cette indication me parut si improbable que je l'attribuai sur le moment à une confusion et que je ne crus devoir en tenir compte dans aucun des travaux que je publiai plus tard sur la flore vaudoise ³, ou sur celle du Pays-d'Enhaut ⁴.

Cependant, plusieurs circonstances vinrent plus tard ébranler

¹ *Compte-rendu des travaux présentés à la Soc. helv. des Sc. nat.*, réunie au Locle les 11, 12 et 13 août 1885, p. 69. — Id., in *Arch. des sciences phys. et nat.* de Genève, septembre 1885.

² H. C. W. — *Wild Flowers of Switzerland*. London, 1883.

³ DURAND et PITTIER. *Cat. de la Flore vaudoise*. Lausanne, 1882, 1883 et 1887.

⁴ PITTIER. *Notice sur la Flore du Pays-d'Enhaut*, in Bull. Soc. Mur. du Valais, fasc. XI, 1883. — Id. *The Flora of the Pays-d'Enhaut*. Château-d'Œx, 1885.

une conviction sans doute trop brusquement arrêtée. M^{me} Ward, qui, on le comprend, tenait à faire reconnaître sa découverte, m'écrivit à plusieurs reprises de Partenkirchen pour confirmer sa première indication ; elle m'envoya même une excellente esquisse de la plante, faite d'après un échantillon cueilli à Rossinières. Je réfléchis aussi qu'un tel cas de sporadisme ne serait point un fait isolé pour le Pays-d'Enhaut qui offre un certain nombre d'autres espèces (*Pedicularis Oederi Vahl.*, *Papaver alpinum L.*, etc.), faisant défaut sur de grands espaces et dont le centre de dispersion doit se chercher bien loin de nos limites. La découverte du Locle, enfin, acheva de dissiper des doutes que quelques excursions dans les forêts de Rossinières eussent dès l'abord empêché de germer.

Les recherches que je fis en 1886 ne furent pas couronnées de succès, mais cette année-ci, le 25 mai, je constatai l'existence de la station de M^{me} Ward, dans les bois au versant nord du mont Planachaux. Sur une étendue évaluée à plus d'un hectare, le sol de la sapinière disparaissait sous le blanc tapis des fleurs de la charmante crucifère. En présence d'une végétation aussi profuse, toute supposition tendant à fixer à une date récente l'introduction de la plante tombe sans autre. Je suis, pour ma part, convaincu de l'indigénat, et, outre le fait de l'isolement de la station, qui lui a permis d'échapper pendant longtemps aux botanistes explorateurs, je tiens à cette opinion pour une raison que je donnerai tout à l'heure.

En résumé, nous pouvons d'ors et déjà admettre que le *Cardamine trifolia L.* est actuellement indigène en deux localités de la Suisse occidentale, savoir à Rossinières, au Pays-d'Enhaut vaudois, où il a été découvert en mai 1874 par M^{me} Ward, et près du Locle, dans le canton de Neuchâtel, où un botaniste français l'a d'abord signalé en 1884. Comme l'existence de ces deux stations, à une distance considérable de l'aire principale de dispersion de l'espèce, constitue un problème de géographie botanique des plus intéressants, nous réunirons ici les faits concernant la distribution horizontale et les données relatives à la présence de la plante en question en Suisse, avant l'époque contemporaine.

Le *Cardamine trifolia L.* fait partie d'un groupe distinct (*Chelidonia Koch Syn.*) du genre *Cardamine*, groupe qui comprend au moins trois espèces endémiques dans l'Europe centrale (*C. maritima Portens.*, *C. thalictroides All.*, *C. trifolia L.*).

Géographiquement, ces espèces se distinguent des autres représentants européens du genre par le peu d'étendue de leurs aires. Elles sont peut-être à la veille de leur extinction, à moins qu'on admette, hypothèse peu plausible, que la région restreinte dans laquelle on les rencontre ne soit actuellement un centre de création. Le *Cardamine trifolia* a la plus grande extension ; il est indiqué par Koch dans le Tyrol, la Carinthie, la Croatie, le Salzburg, la Styrie, l'Autriche, la Bohême et la Silésie ; d'après le même ouvrage, il est douteux pour la Suisse.

La première notion de l'existence du *C. trifolia* dans notre pays nous est fournie par Scheuchzer¹, et encore ses indications reposent probablement sur une confusion. Il aurait en effet cueilli cette espèce au bord du torrent descendant du *Mons Furcula*, dans la vallée de Poschiavo. Cette indication est mise en doute par Haller², et Suter³ pense que la plante de Scheuchzer n'est pas autre chose que le *C. thalictroides* All., bien que celle-ci ait les fleurs jaunes : « Hæc (*C. thalictroides*) quidem habet luteos flores, sed color nihil ad rem, cum *trifolia* albos habeat et purpureos. »

Si l'on veut se souvenir de confusions bien plus étranges commises par des botanistes anciens, ou même modernes, on sera plutôt porté à admettre avec moi que le *Cardamine trifolia* de Scheuchzer est le *C. asarifolia* d'Allioni, ceci d'autant plus que ce dernier est le seul *Cardamine* de marque cueilli actuellement dans la région. La station de Scheuchzer serait alors la même que celle de Muret, qui a récolté la dernière espèce au val Brusio, le long du torrent de Sauzanna. Le manque d'une carte détaillée m'empêche de vérifier l'identité des lieux, mais ceci me paraît la seule conclusion admissible, et je n'hésite pas à n'attribuer qu'une valeur négative à l'indication de Scheuchzer en ce qui concerne le *C. trifolia* L. On pourrait m'objecter que

¹ J.-J. SCHEUCHZER. *Itinera per Helvetiæ alpinas regiones facta*. Lugd. bat. 1723, p. 454. — Scheuchzer caractérise sa plante en disant : « *C. alpinam, foliis latis, teneris, longo pediculo insidentibus.* » Haller, qui vit les échantillons du précédent, en donne une description et termine en disant : « *Potest tamen trifolia esse.* » C'est en se basant sur cette supposition que plusieurs auteurs ont dès lors cité le *C. trifolia* dans les Alpes de la Lévantine.

² A. V. HALLER. *Historia sterpium indigenarum Helvetiæ*. Bernæ, 1768, n° 475.

³ J.-R. SUTER. *Flora helvetica*. Turici, 1802, II, p. 58.

Scheuchzer a précisé la localité qu'il a en vue, quand il a écrit : « Ad torrentem montani e *Furcula* deflui ripam. » Mais il suffira de faire observer que le nom de lieu *Forcola* est très usuel dans la région et que, par conséquent, il est plutôt de nature à induire en erreur qu'à concourir à l'éclaircissement de la question.

Faut-il attribuer quelque signification à l'indication de de Saussure ¹, qui incorpore le *C. trifolia* dans une liste des plantes croissant au *Mont-Gries*, ou plutôt au col du Gries, à la limite de la Suisse et de l'Italie? Je ne le pense pas, car si la confusion était possible pour Scheuchzer, savant versé dans la botanique, elle devait être encore plus facile pour le grand géologue de Genève. Je passe également sous silence la mention de d'Angreville ², dans un ouvrage qui fourmille d'erreurs. Dans le catalogue de Rion ³, la même indication est reproduite, flanquée des noms de Scheuchzer et de Murith; la présence du premier nous permet d'affirmer qu'ici la *Furcula Rhætorum* a été confondue avec le *Mons Furca Vallensium*.

Haller ⁴ donne de notre plante une excellente description, laquelle, de l'avis même de Gaudin, ne peut s'appliquer qu'au *Cardamine trifolia*. Mais l'érudite auteur du *Historia stirpium* ajoute : « In meis reperio, me in suprema vallecule M. Chasseral legisse : sed neque inter meas siccas est, neque nuper reperta. » L'indication n'est donc pas d'une certitude absolue; cependant la circonstance que *Le Clerc* ⁵, qui explora surtout la Dôle et les parties voisines du Jura, possédait la plante dans son herbier, ajoute de fortes présomptions à l'exactitude du dire de Haller. La découverte toute récente du Locle achève de le confirmer.

A partir de l'apparition du magistral ouvrage de Gaudin ⁶, qui reproduit, sans y rien ajouter, toutes les indications antérieures, nos flores et nos catalogues gardent en général le silence au sujet du *Cardamine trifolia*; si elles en parlent parfois,

¹ H.-B. DE SAUSSURE. *Voyages dans les Alpes*. Neuchâtel, 1796-1804, p. 1736.

² J.-E. D'ANGREVILLE. *Flore valaisanne*. Genève, 1863, p. 10.

³ RION. *Guide du botaniste en Valais*. Sion, 1872, p. 21.

⁴ Loc. cit.

⁵ Ibid., p. xvii.

⁶ GAUDIN. *Flora helvetica*, vol. IV. Turici, 1839, p. 291.

ce n'est que pour reproduire des indications erronées ou les mettre en doute.

Les conclusions à tirer des faits précités seront donc que le *Cardamine trifolia* L. existait déjà dans le Jura au temps de Haller, ceci contrairement à l'affirmation de M. Tripet, mais que la découverte de Rossinières est la première preuve certaine de sa présence dans les Alpes suisses.

A titre de renseignement, j'ajouterai ici un détail qui semblerait témoigner en faveur de l'ancienneté de la station susnommée et de la présence de notre espèce en d'autres points de la vallée de la Sarine. Lorsque je fis voir des échantillons de ma première récolte à la mère de notre collègue Th. Rittener, femme connaissant à fond les plantes les plus intéressantes du Pays-d'Enhaut, elle déclara aussitôt en avoir cueilli de semblables au *Revers de Rossinières*, non loin d'une station de *Langue de cerf*. D'après ce dernier détail, il est presque certain que cette personne connaissait depuis bien longtemps la station récemment découverte, car le *Scolopendrium officinarum* L., rare du reste au Pays-d'Enhaut, abonde dans les rochers qui dominant celle-ci. M^{me} Rittener ajouta que, dans son enfance et en compagnie de sa grand'mère, elle avait récolté la même plante, qu'elle désigne sous le nom de *Heilchle* (*Heilklee*), dans les forêts du vallon de Meyelsgrund, près du Gstaad (Gessenay). Il serait fort à désirer que des recherches fussent faites dans ce dernier endroit et dans toutes les localités analogues, car il semble presque impossible, s'il est admis que la plante ait été jadis plus répandue dans la Suisse occidentale, qu'elle ait maintenant disparu à deux stations près.

